

## LES ABATTAGES DE BOVINS EN OCCITANIE

# Une tendance à la baisse des abattages de bovins

**En 2023, près de 250 000 bovins sont abattus en Occitanie**

En 2023, 26 abattoirs assurent l'abattage de près de 300 000 bovins en Occitanie. 240 000, soit 2 sur 3 ont pour origine une exploitation régionale et près de 100 000 entrent en Occitanie. Un peu plus de 100 000 bovins sortent de la région et vont

se faire abattre dans d'autres régions. Trois départements concentrent 2/3 des bovins abattus en région. Entre 2018 et 2023, le total des bovins abattus a baissé de 21 %, de moins 18 % pour les abattages des bovins ayant pour origine l'Occitanie et de moins 26 % pour les animaux abattus en provenance des autres régions. Les sorties de la région

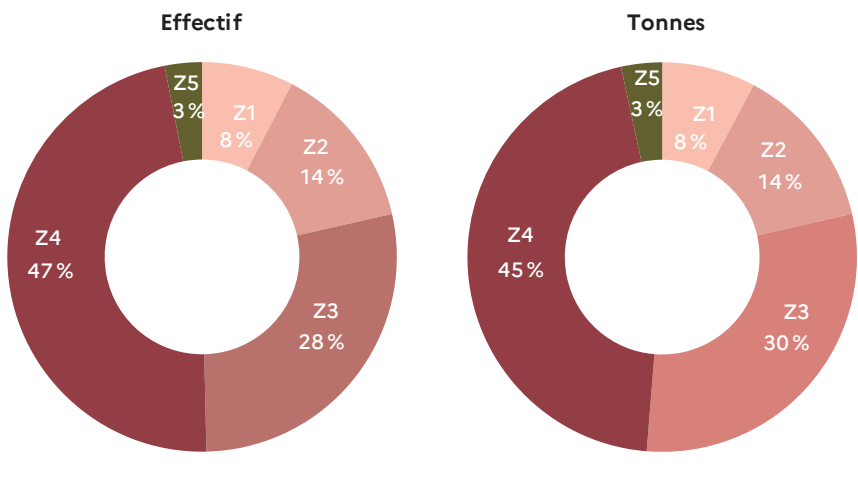
baissent également de moins 10 % pour plafonner à 90 000 bovins en 2023. Sur une période de 10 ans (2013-2023), le nombre de têtes abattues a baissé de 80 000 et le tonnage de 15 600 tonnes. Sur cette même période, le nombre d'établissements d'abattage de bovins est passé de 38 à 26 (-12).

**Tableau 1**  
Répartition des abattages de bovins par grandes zones

| <b>Unités :</b>                      |           | Zone 1                                   | Zone 2                                      | Zone 3                      | Zone 4                       | Zone 5              |                 |
|--------------------------------------|-----------|--|---|-----------------------------|------------------------------|---------------------|-----------------|
| <i>Têtes et abattoirs : effectif</i> |           | <b>Ariège, Aude, Pyrénées-Orientales</b> | <b>Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées</b> | <b>Aveyron, Lot, Lozère</b> | <b>Tarn, Tarn-et-Garonne</b> | <b>Gard Hérault</b> | <b>Ensemble</b> |
| <i>Poids : tonnes</i>                |           |  |   |                             |                              |                     |                 |
| <b>2013</b>                          | Têtes     | 22 790                                   | 68 906                                      | 101 37                      | 167 705                      | 11 514              | 372 287         |
|                                      | Poids     | 6 46                                     | 17 136                                      | 27 834                      | 45 429                       | 2 999               | 99 860          |
|                                      | Abattoirs | 10                                       | 8   | 11                          | 6                            | 3                   | 38              |
| <b>2018</b>                          | Têtes     | 27 094                                   | 62 393                                      | 105 996                     | 166 392                      | 8 560               | 37 0435         |
|                                      | Poids     | 7 544                                    | 17 483                                      | 32 594                      | 47 689                       | 2 363               | 107 672         |
|                                      | Abattoirs | 6  | 6   | 8                           | 6                            | 3                   | 29              |
| <b>2023</b>                          | Têtes     | 22 313                                   | 40 544                                      | 82 501                      | 138 422                      | 9 036               | 292 816         |
|                                      | Poids     | 6 553                                    | 11 494                                      | 25 134                      | 38 178                       | 2 860               | 84 219          |
|                                      | Abattoirs | 5  | 6   | 7                           | 5                            | 3                   | 26              |
| <b>Évolution 2013-2023</b>           | Têtes     | -2 %                                     | -41 %                                       | -19 %                       | -17 %                        | -22 %               | -21 %           |
|                                      | Poids     | 1 %                                      | -33 %                                       | -10 %                       | -16 %                        | -5 %                | -16 %           |

**Figure 1**

Répartition des abattages de bovins par grandes zones (ensemble des bovins)



Source : Agreste Diffaga 2023

### Les abattages par catégorie de bovins

Les effectifs abattus se répartissent entre gros bovins (vaches et génisses), jeunes bovins et veaux. Selon la zone, la proportion des gros bovins est plus ou moins importante, ils sont majoritaires en effectifs en zones 3 et 5. Les veaux sont majoritaires en zones 2 et 4. Selon le tonnage abattu, les

gros bovins représentent partout plus de 2/3 des volumes.

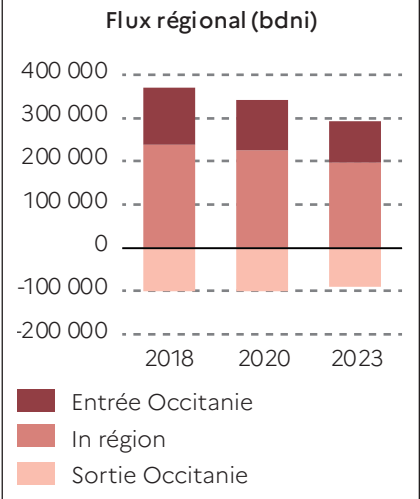
### Les évolutions 2013-2023 par catégories et zones

Pour le Tarn et Tarn-et-Garonne, les abattages de veaux et de génisses ont progressé et ceux de vaches ont fortement chuté.

En zone Aveyron, Lot et Lozère, les mêmes évolutions sont observées.

**Figure 2**

Flux d'abattages



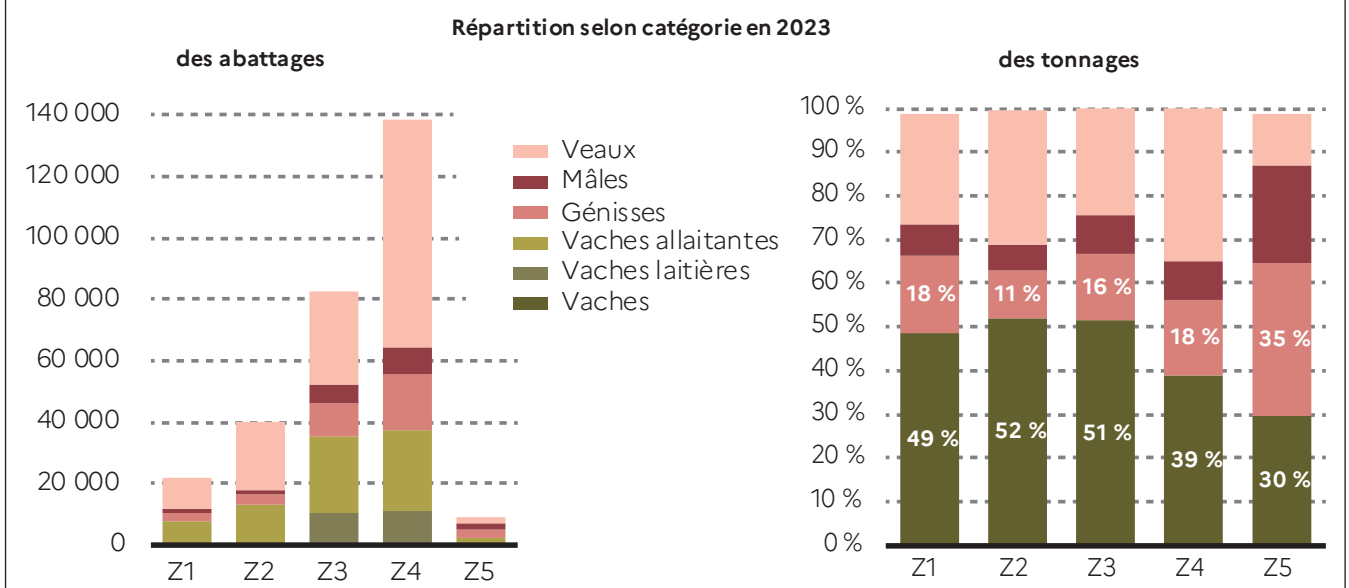
Source : DGAL, BDNI, mouvements 2023

Pour la zone Haute-Garonne, Gers et Hautes-Pyrénées, les abattages de toutes les catégories sont en baisse (divisé par 2 en 10 ans).

Pour l'Ariège, l'Aude et les Pyrénées Orientales, les abattages progressent principalement du fait des génisses. Pour la zone Gard et Hérault, les abattages sont en légère progression pour cette même catégorie.

**Figure 3**

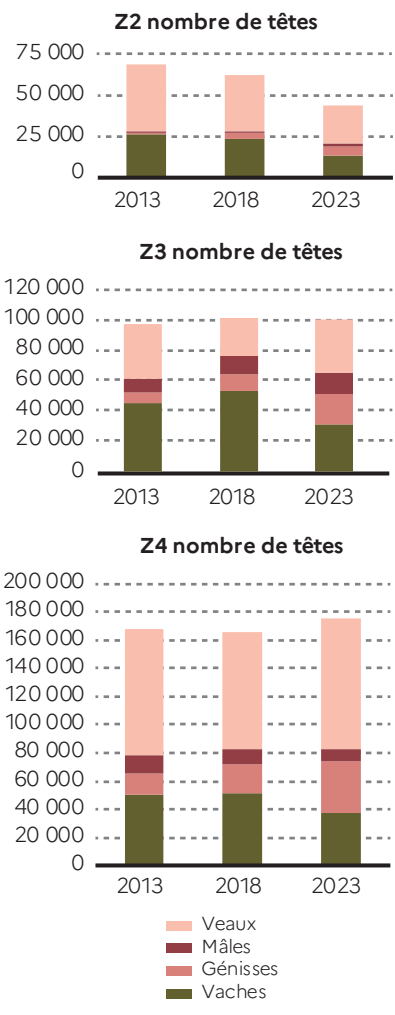
Les catégories et les tonnages abattus par zone



Source : Agreste Diffaga 2023

**Figure 4**

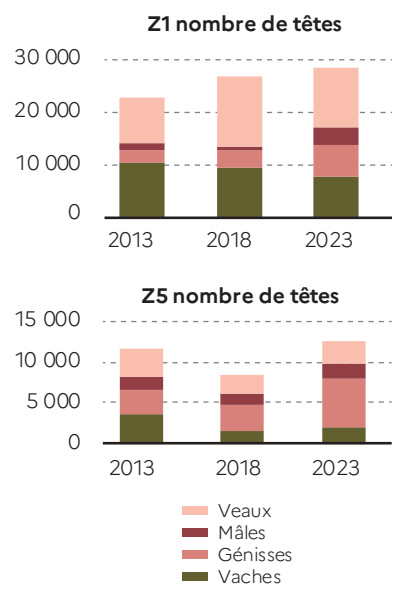
Abattages par catégories et zones, période 2013-2023



Source : Agreste Diffaga 2013,2018,2023

**Figure 5**

Abattages par catégories et zones en 2023

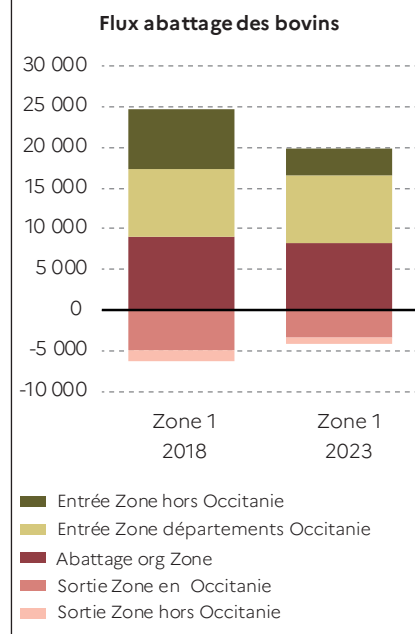


Source : Agreste Diffaga 2013,2018,2023

## Les flux selon les grandes zones d'abattage

**Figure 6**

Les flux d'abattages en zone 1 en 2018 et 2023



Source : DGAL, base de données nationale d'identification 2023 (BDNI)

### En zone 1 : Ariège, Aude et Pyrénées-Orientales

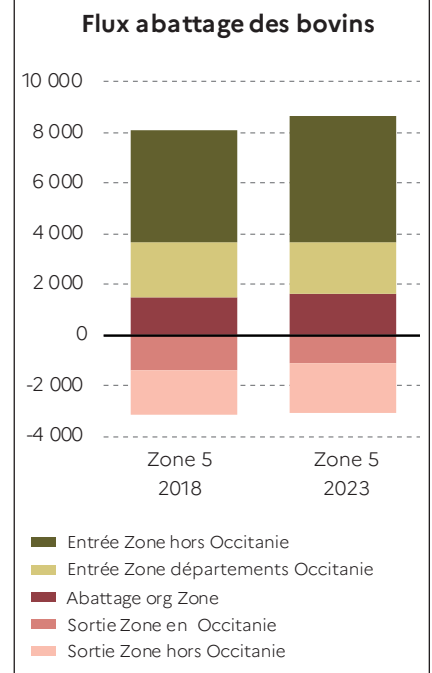
En 2023, 5 abattoirs de la zone assurent l'abattage de 22 400 têtes de bovins pour un tonnage de 6 500 tonnes. Les flux se caractérisent par un léger déséquilibre avec un excédent d'entrée par rapport au flux interne et sorties de la zone.

Entre 2018 et 2023, les flux d'entrées et de sorties hors région ont baissé de plus de 50 % alors que les flux internes à la zone baissent de 30 % pour les sorties et de 1 % pour les entrées.

En 2018, Le nombre d'abattoirs était de 6 pour un nombre de têtes de 27 000 et 7500 tonnes soit une baisse de moins 18 % et moins 13 % en tonnage.

**Figure 7**

Les flux d'abattages en zone 5 en 2018 et 2023



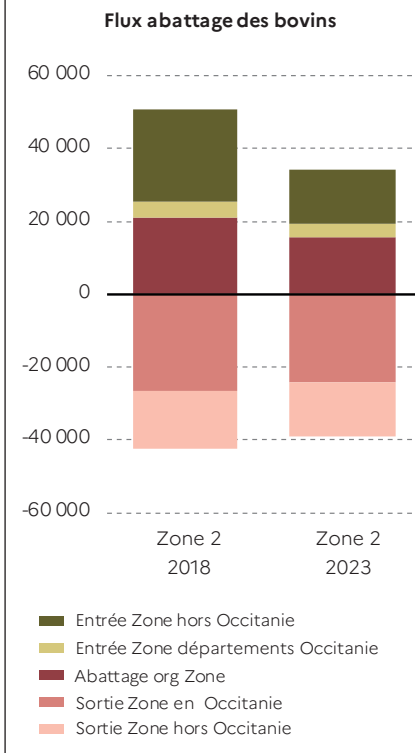
Source : DGAL, base de données nationale d'identification 2023 (BDNI)

### En zone 5 : Dans le Gard et l'Hérault

En 2023, 3 abattoirs de la zone assurent l'abattage de 9 000 têtes de bovins pour un tonnage de 2 850 tonnes. Les flux se caractérisent par un déséquilibre avec un excédent d'entrées par rapport au flux interne et sorties de la zone.

Entre 2018 et 2023, les flux d'entrées en provenance des autres départements de la région ont baissé de 22 %. Les sorties vers les départements d'Occitanie ont progressé de 22 %.

En 2018, le nombre d'abattoirs était de 3 pour un nombre de têtes de 8 500 et 2 400 tonnes soit une hausse de moins 6 % et de 17 % en tonnage.

**Figure 8****Les flux d'abattages en zone 2 en 2018 et 2023**

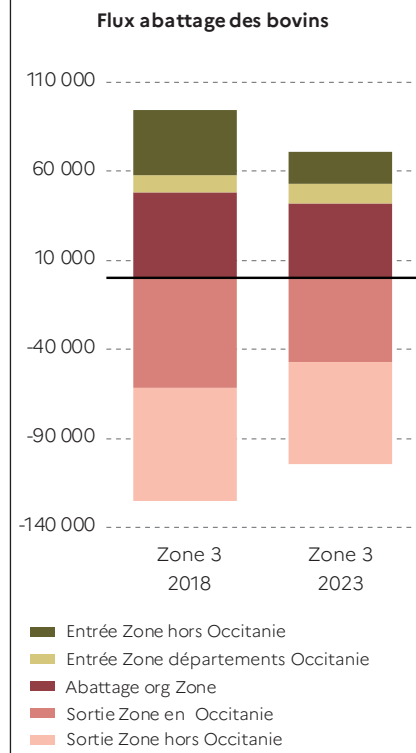
Source : DGAL, base de données nationale d'identification 2023 (BDNI)

### En zone 2 : en Haute-Garonne, Gers et Hautes-Pyrénées

En 2023, 6 abattoirs de la zone assurent l'abattage de 40 500 têtes de bovins pour un tonnage de 11 500 tonnes. Les flux se caractérisent par un léger déséquilibre avec un excédent de sorties par rapport au flux interne et entrées de la zone.

Entre 2018 et 2023, les flux d'entrées et de sorties hors région ont baissé de plus de 50 % alors que les flux internes à la zone baissent de 30 % pour les sorties et de 1 % pour les entrées.

En 2018, le nombre d'abattoirs était de 5 pour un nombre de têtes de 62 400 et 17 500 tonnes soit une baisse de moins 35 % tant en têtes qu'en tonnage.

**Figure 9****Les flux d'abattages en zone 3 en 2018 et 2023**

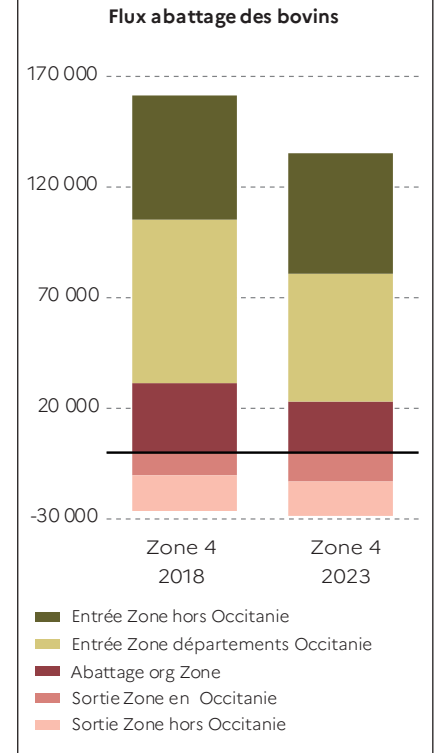
Source : DGAL, base de données nationale d'identification 2023 (BDNI)

### En zone 3 : dans le Lot, l'Aveyron et la Lozère

En 2023, 6 abattoirs de la zone assurent l'abattage de 82 500 têtes de bovins pour un tonnage de 250 300 tonnes. Les flux se caractérisent par un déséquilibre avec un excédent de sorties par rapport au flux interne et entrées de la zone.

Entre 2018 et 2023, les flux de sorties hors zone en région ont baissé de plus de 24 % et pour les entrées hors région de 51 %. Les flux internes à la zone baissent également de 14 % alors que les flux d'entrée dans la zone des autres départements d'Occitanie progressent.

En 2018, le nombre d'abattoirs était de 8 pour un nombre de têtes de 106 000 et 32 600 tonnes soit une baisse de moins 22 % tant en têtes qu'en tonnage.

**Figure 10****Les flux d'abattages en zone 4 en 2018 et 2023**

Source : DGAL, base de données nationale d'identification 2023 (BDNI)

### En zone 4 : Dans le Tarn et en Tarn-et-Garonne

En 2023, 5 abattoirs de la zone assurent l'abattage de 138 400 têtes de bovins pour un tonnage de 38 200 tonnes. Les flux se caractérisent par un fort déséquilibre avec un excédent d'entrées par rapport au flux interne et aux sorties de la zone.

Entre 2018 et 2023, les flux d'entrée hors zone en région ont baissé dans les mêmes proportions que l'ensemble des abattages (-22 %).

Les flux de sorties de la zone vers les autres départements progressent de 25 %.

En 2018, Le nombre d'abattoirs était de 6 pour un nombre de têtes de 166 400 et 47 600 tonnes soit une baisse de moins 17 % en têtes et 20 % en tonnage.

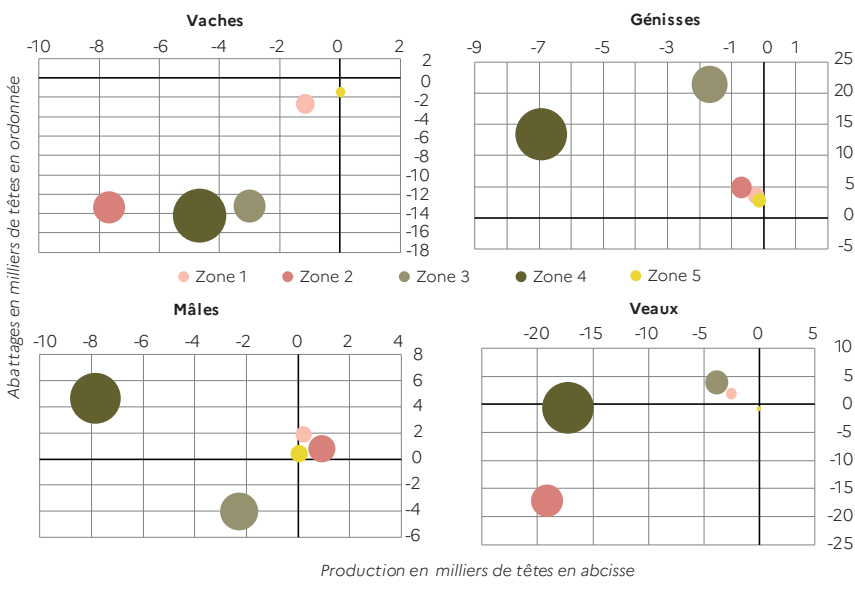
## Bilan production/ abattages pour la période 2013-2023

Pour les principales zones de production (zone3, zone 4 et zone 2, taille du disque du graphique la plus grande), la production, au cours de la période baisse pour toutes les catégories excepté pour les mâles en zone2 (+ 774 têtes). La baisse est particulièrement marquée pour la production de veaux en zones 2 et 3.

Dans le même temps, le nombre de têtes d'animaux abattus progresse partout pour les génisses. Pour les mâles, la progression des abattages est le fait principalement de la zone 3 (+4 600). La baisse des abattages de veaux a principalement pour origine la zone 2 (-17 500). Ces évolutions sont à la fois liées à la baisse de la production régionale et à l'activité d'abattage des entreprises (suspension temporaire d'agrément, fermeture...).

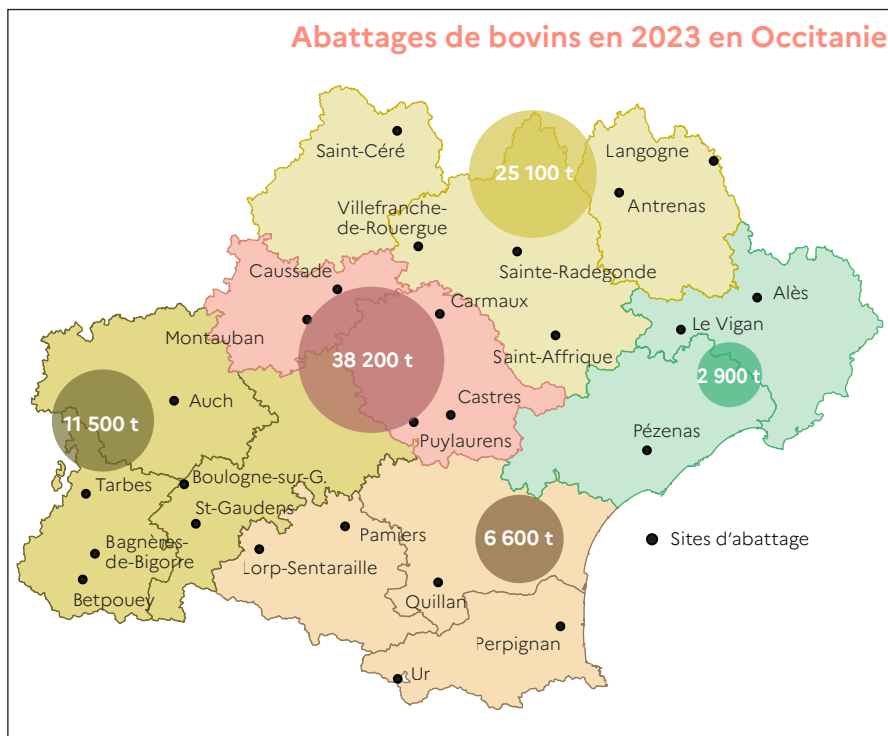
Figure 11

### Évolution comparée de la production et des abattages par catégories et par zones



Source : Agreste, SAA, série 2010-2023 provisoire et diffaga 2013-2023

Taille du disque proportionnel à l'effectif en têtes



Source : Agreste - Diffaga 2023